



Commune de
GOUVY

AVIS DE PUBLICATION

Le Collège Communal de GOUVY informe toute personne intéressée des décisions du Conseil communal du 24 juin 2020, ayant pour objet

- 1 CRISE DU COVID-19.
Prime de soutien en faveur des citoyens et des commerçants locaux sous forme de chèques-commerces.
DECISION.
- 2 CRISE DU COVID-19.
Prime à la fréquentation du parc à conteneurs - Modification pour l'année 2020.
DECISION.
- 3 F.E. de STERPIGNY.
Compte 2019.
APPROBATION.
- 6 Programme d'Actions sur les Rivières par une approche intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.).
Approbation des enjeux, objectifs et projets/mesures dans le cadre de la gestion communale des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie.
APPROBATION.
- 16 Fonctionnement institutionnel.
Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2019.
APPROBATION.

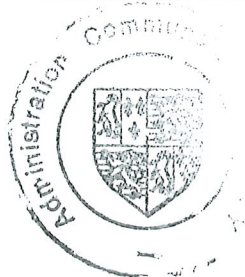
Le texte intégral de chaque décision peut être consulté au siège de l'Administration communale, maison communale, sise Bovigny 59, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures.

GOUVY, le 26/06/2020

La Directrice générale,

Delphine NEVE

PAR LE COLLEGE :



La Bourgmestre,

Véronique LEONARD.